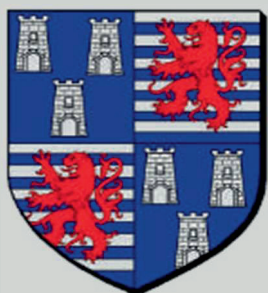


JUIN 2026



Troche



BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

Etat Civil	P2
Edito	P3
Budget	P4
Subventions	P6
Décisions du Conseil	P7
Rétrospective	P12
Travaux	P16
Associations	P18
Environnement	P28
Infos Utiles / Services	P31

Troche Bulletin

Juin 2026

Directeur de Publication : Michel AUDEBERT

Mise en page : Mélissa GARREAU

Impression : Imprimerie
Corrézienne

Rédaction : Mélissa GARREAU /
Nathalie CANNESAN

Crédit photos : Mairie / Parution
annuelle

Couverture : Mélissa GARREAU



ETAT CIVIL



Naissances

Ilyana DUPRE née le 30/05/2025 à
Odette LEFEVRE née le 22/06/2025

Baptêmes civils

Le 04/10/2025 Julia et Katalya CHASSAGNAC

Mariages

Le 26/04/2025 Stanislas LACHAUD et Marine AGNELARD
Le 09/08/2025 Fabrice SARRE et Cécile LORTHOLARY

Décès

Le 17/01/2025 ROULET Andrée (épouse SALESSE)
Le 31/01/2025 DELAGNES Jean
Le 18/02/2025 CHASSAING Jeanne (veuve BOURNAIX)
Le 18/02/2025 KREBS Patrick
Le 29/06/2025 PECQUET Marie-France
Le 08/07/2025 CHADEAUX Alain
Le 19/08/2025 SAGEAUX Clément
Le 22/08/2025 LOPES LOURENCO Joaquim
Le 14/09/2025 PRADAUX Marie-Jeanne
Le 09/10/2025 ROCHE Christine
Le 10/11/2025 ENSARGUEIX Georgette(veuve LANTERNA)
Le 29/11/2025 MALAVIALE Andrée (veuve RAYNAUD)
Le 11/12/2025 LISSART Roger

L'équipe municipale (employés et élus), les responsables d'associations vous présentent l'essentiel de l'actualité écoulee en 2025.

L'ÉDITO



**Dans ces temps incertains,
il est plus que jamais
important de rester unis,
solidaires.**



MAIRIE

Accueil du public :

Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi : de 9h à 16h

Mercredi : 9h à 13h

Samedi : 9h à 12h

**Vous pouvez nous
joindre au 05 55 73 36 19**

Nous écrire :

mairie.troche@orange.fr

www.troche.fr

Mairie de Troche
14, place de la République
19230 TROCHE

Le contexte actuel tant au niveau mondial qu'en France demeure très incertain.

Les crises internationales, les conflits aux portes de l'Europe, les tensions géopolitiques, une inflation galopante avec en particulier des augmentations des énergies et des matières premières entraînent des répercussions directes sur notre quotidien. Les collectivités rurales et plus particulièrement les petites communes rurales comme la nôtre sont en première ligne face à ces défis.

Nous devons composer avec des dotations de l'Etat sous tension, des normes toujours plus exigeantes et des charges de fonctionnement en constante augmentation.

Pour nous petites collectivités qui disposons de moyens humains et financiers limités, maintenir un service public de qualité tout en poursuivant des projets structurants représente un véritable défi.

Pourtant malgré ces contraintes, notre commune continue d'avancer avec détermination, grâce à une gestion rigoureuse, à l'engagement des élus et des agents municipaux et le soutien d'institutions tel que le Département (Subventions) l'Etat (DETR).

L'année 2024 a ainsi marqué une étape importante pour notre territoire avec la finalisation du projet de rénovation et d'extension de la salle des fêtes, projet commencé depuis plus de trois ans.

Ce bâtiment comme déjà évoqué par le passé, devait être mis aux normes et sécurisé afin de pouvoir accueillir du public et ne pas subir de fermeture. Les travaux réalisés ont permis non seulement de rénover l'existant mais également d'agrandir l'espace de le moderniser et de le rendre plus fonctionnel, plus accessible et plus économe en énergie. Cette salle est désormais prête à accueillir associations, manifestations culturelles, évènements familiaux et moments de convivialité qui font la richesse de notre vie locale.

Dans ces temps incertains il est plus que jamais important de rester unis, solidaires. Je tiens à saluer l'engagement sans failles des Elus, des Agents Municipaux, des bénévoles et responsables associatifs. Leur dévouement est une véritable richesse pour la commune. C'est ensemble que nous continuerons à faire vivre Troche, avec lucidité, détermination et espoir.

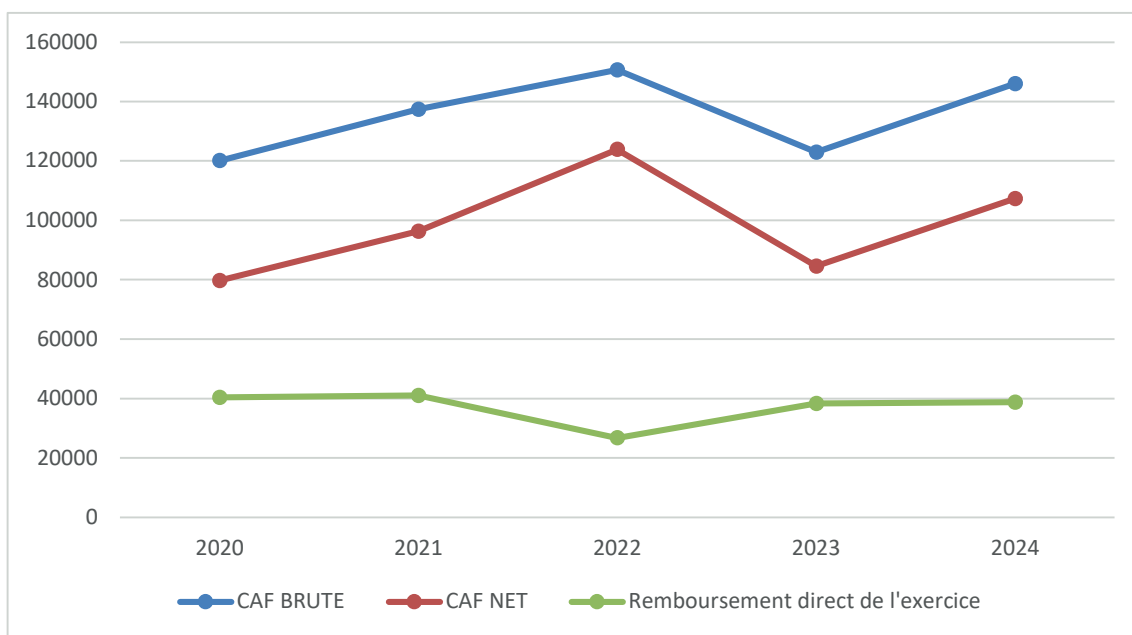
Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2026.

Votre maire
Michel AUDEBERT

Evolution de la capacité d'autofinancement nette

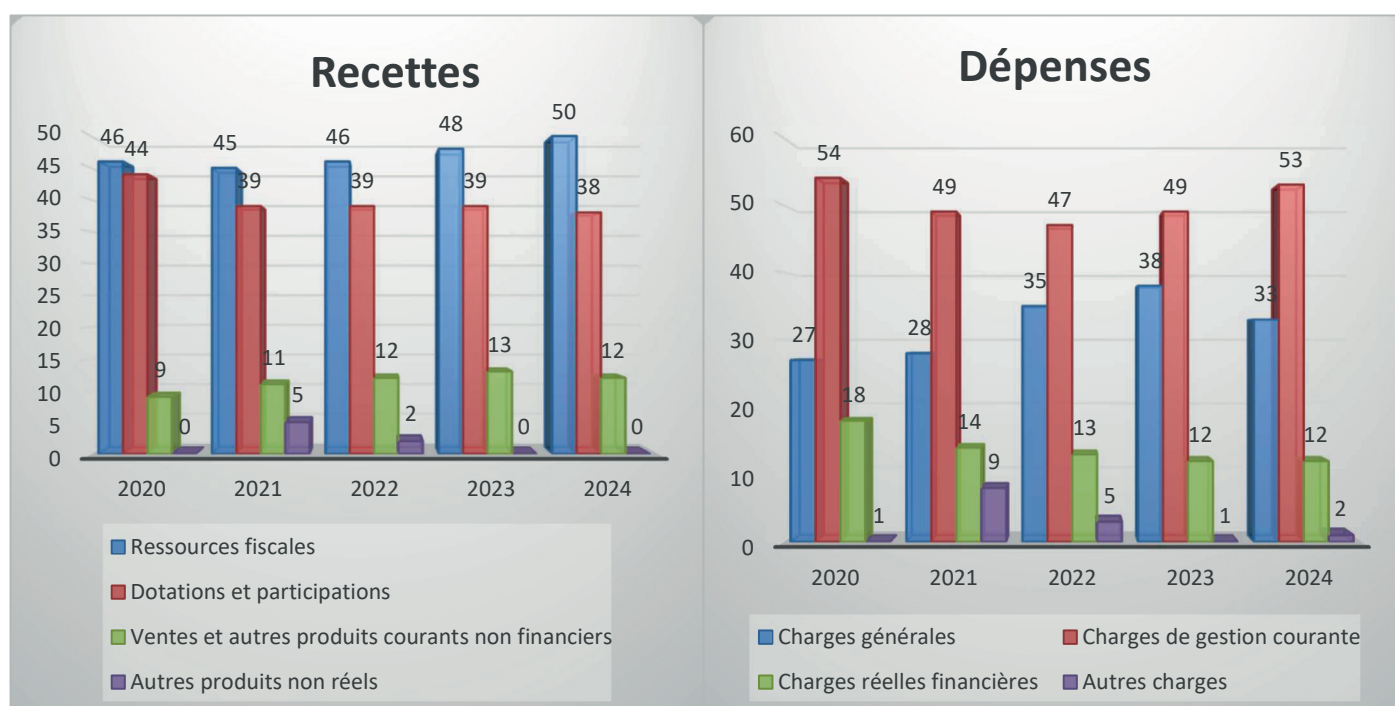
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

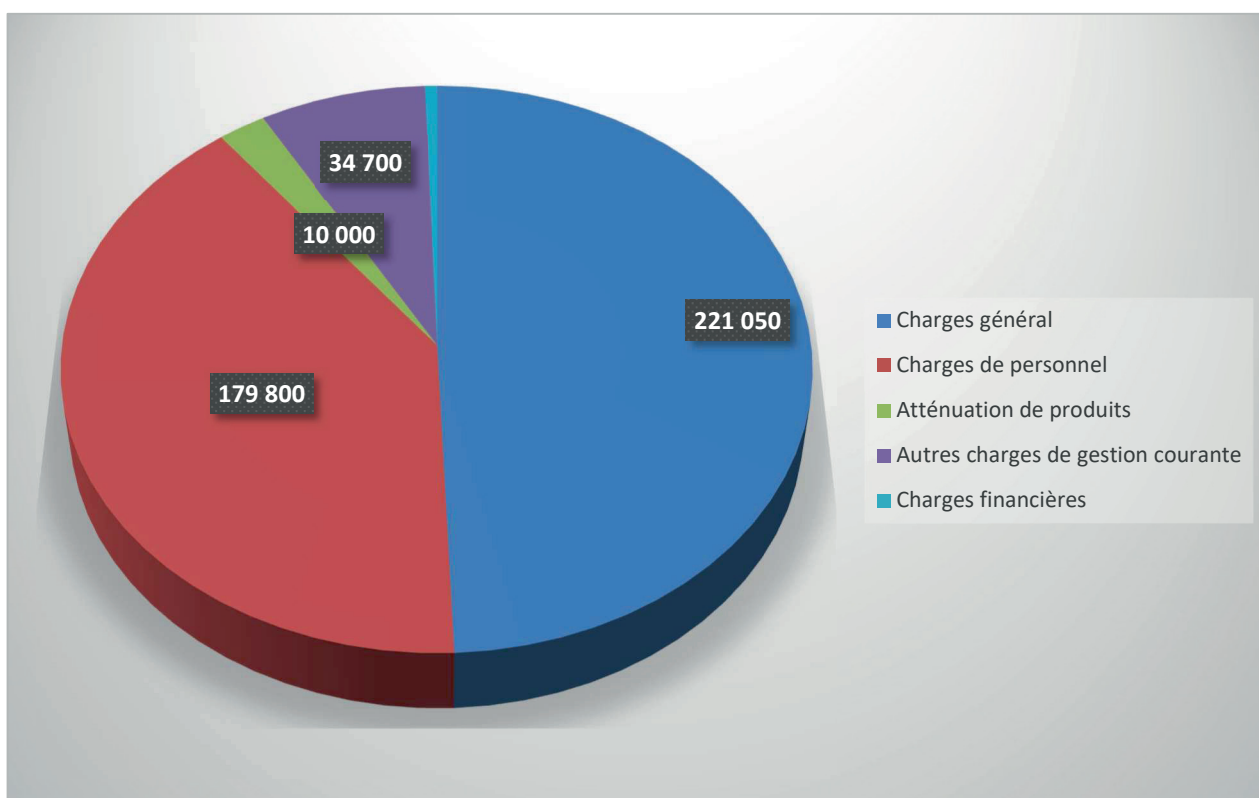


Budget Communal : Compte Administratif 2024

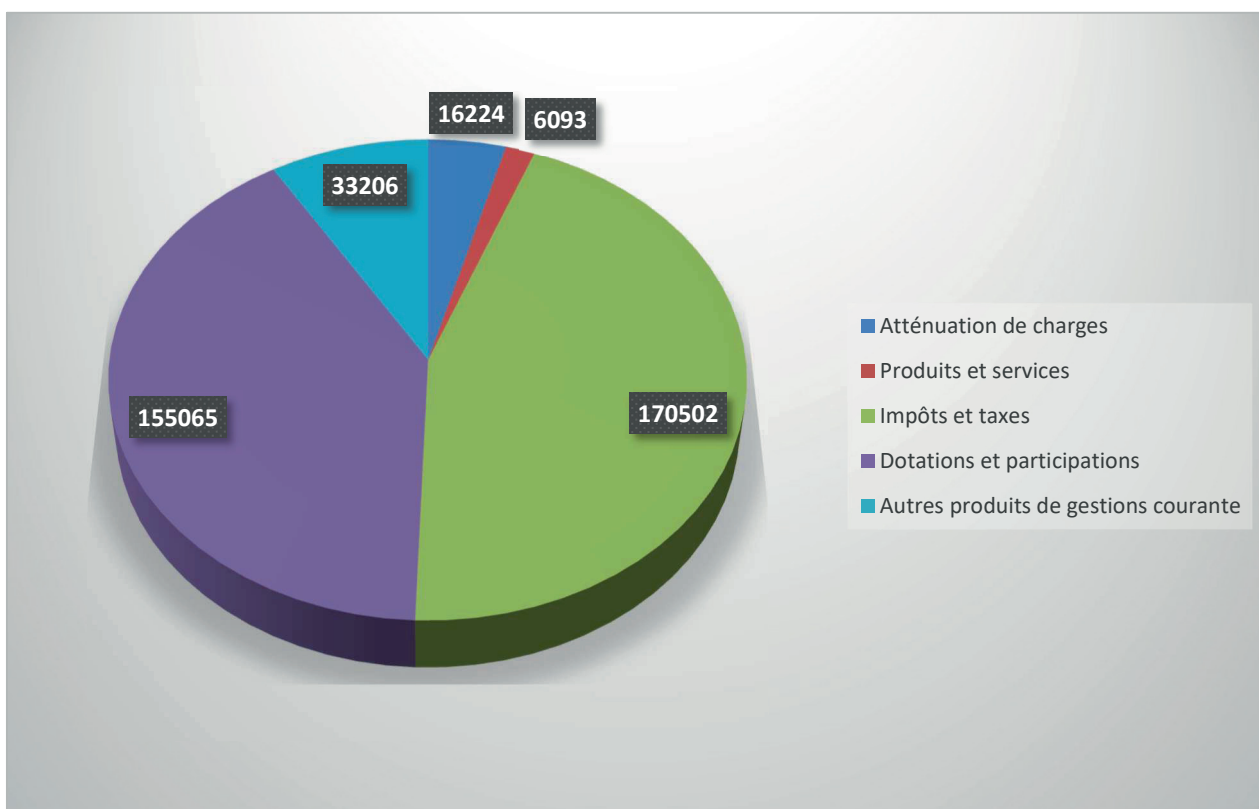
Structure et évolution des recettes et dépenses de fonctionnement en %



Dépenses de fonctionnement 2025



Recettes de fonctionnement 2025





LES SUBVENTIONS

ORGANISMES	MONTANT
ACJNA (Association Communes Jumelées)	72.28€
ADM 19 (Association des Maires de la Corrèze)	154€
Amitié des Trois Roches	500€
Ami Quad Trochois	500€
CAUE de la Corrèze	180€
Comité de Jumelage	140€
Courir pour la Vie	50€
Corrèze Ingénierie	389.52€
Des Racines des Doigts	50€
Entente des Vergers	200€
Entente Troche Vigeois	500€
FAL Corrèze	50€
FNPC Fédération National	100€
La Ligue contre le Cancer	50€
Mission Locale Arrondissement	465.80€
Pays d'Art et d'Histoire Vézère	408.10€
Société Communale de Chasse	500€
S O S Violence Conjugales	50€
Troche Cyclo Nature	500€
U S E P Comité Départemental	50€
TOTAL SUBVENTIONS	4909.70€



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Régime indemnitaire – RIFSEEP

L'assemblée accepte de suivre l'avis favorable du Comité Social Territorial sur l'augmentation des plafonds des primes des agents. Un arrêté individuel sera pris afin de fixer les montants pour chaque agent communal.



Défibrillateur mairie

Le contrat du défibrillateur mairie arrive à terme début Juillet et au vu des devis reçus de la société Alterdokéo et Schiller pour la location ou l'acquisition d'un nouvel appareil le conseil retient celui d'Alterdokéo. Il a été choisi l'option de la location pour 5 ans, pour les 2 appareils (1 à la mairie et 1 sous la Halle).

Le loyer mensuel est 45€ HT par appareil, auquel s'ajoute l'achat du coffret pour celui de la Halle pour un montant de 420€ HT soit 504€ TTC. Voir avec un électricien pour finaliser les branchements électriques sur le pignon de la salle des Associations et sous la Halle.

Suite à cette installation, la société Alterdokéo propose une formation gratuite à leur utilisation pour une dizaine de personnes.

Rideaux salle des Associations



Des devis ont été demandés pour des tissus obscurcissants 260g/m² + rails à Galléco Limoges (1955.68€ HT), Gazaille Brive (2770.28€ HT), Broch Brive (3700.92€ HT).

Le CM a retenu le devis de la ste Galleco à Limoges pour la fourniture et pose de rideaux crème obscurcissant uni opaque classé M1 soit 1955.68€ HT (2346.82TTC).



Diagnostique énergétique

DPE du restaurant a été fait : de l'amiante a été trouvée dans la toiture. Pour les logements communaux près de la mairie, les locataires doivent mesurer les pièces afin de refaire des plans avant le diagnostic (Commission des travaux).

Restructuration Salle des Fêtes



Le devis de la Société LACHAISE pour le parquet neuf a été estimé trop cher, il est proposé de refaire qu'une bande côté bar. Le conseil accepte le devis de la société Roubinet 1570€ HT pour la fourniture de lames de parquet en chêne et celui de la société Dambo et Frères de 231.66€ HT pour la fourniture de solives. La pose sera effectuée par les agents techniques et cette dépense est affectée à la section d'investissement, opération 23 « restructuration salle des Fêtes ».

Les entreprises de maçonnerie et de couverture ont respecté les délais. Cependant l'entreprise de menuiserie peut se voir infliger des pénalités de retard.

Les agents ont traité les poutres au xylophène, enlever le lierre et repeint la façade.

Deux points sont étudiés :

- l'environnement extérieur avec projet de végétalisation et d'imperméabilité pour permettre d'obtenir des subventions. (Reste étudier la pose de clôtures derrière la salle pour occulter le voisinage).
- l'équipements intérieurs le conseil accepte le devis équip'froid 19685€HT pour le mobilier de la cuisine ainsi que le devis COMAT VALCO 14000€HT pour les tables et chaises, il valide également les avenants reçus pour les travaux supplémentaires INEO pour une plus-value de 946.38€ HT correspondant à des travaux supplémentaires suite à la modification des plans électriques de la cuisine, LEMAIRE pour 916.30€ HT, L'ESCURÉ BATIFOUYE pour 1120.30€ HT et TP LASCAUX de 2565€HT pour des travaux de raccordement assainissement.

Le chauffage est mis en route, plaques acoustiques au plafond installées.

Il a été validé par le conseil les avenants et devis suivants :

EQUIP'FROID 410€HT pour une table inox dans la cuisine,

LEMAIRE 690€HT pour un évier côté bar,

LACHEZE pour une moins-value -1250€HT,

TP LASCAUX pour une moins-value - 425€HT.

La société ALPES CONTROLES va contrôler les travaux à la fin du chantier avant le passage de la commission d'accessibilité.

Columbarium



Des personnes de la commune souhaitent être incinérées. Pour compléter les cases existantes, le conseil est d'accord pour la mise en place de cavurnes et acceptent le projet d'emplacements de 100x100 avec allées en enrobé. La commission « cimetière » doit élaborer le nouveau règlement. Le conseil accepte la révision des tarifs pour les concessions perpétuelles et emplacements cavurnes.

Acquisition micro-ordinateur



Le conseil accepte le devis de la société Informatique Distribution pour le remplacement du PC de la mairie pour un montant de 1343.83€HT.



Restaurant « La table de Troche »

Les acquéreurs ont adressé une demande écrite pour les murs du restaurant (afin de faciliter la vente de leur commerce) et de payer les loyers restant jusqu'à la fin du bail. Mr le Maire a accusé réception de leur demande. Les diagnostics énergétiques ont été fait et l'acte de vente des murs a été signé le 29 octobre au cabinet de Me Ponthier à Objat pour la somme de 124240.05€ (solde des loyers restant jusqu'en 2032).

Taux imposition 2025



Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux 2025 de la taxe sur le foncier bâti, non bâti et la taxe d'habitation soit 1% par rapport à 2024.



Renouvellement contrat RGPD

Conformément aux obligations du règlement européen sur la protection des données personnelles, le conseil accepte de renouveler le contrat avec la société GAIA pour 5 ans, pour un montant annuel de 358€HT.



Recensement INSEE

La dotation allouée par l'Etat pour le recensement de la population communale s'élève à 1042€, TINTIGNAC Isabelle (Agent recenseur).



Toiture salle des associations

L'entreprise Geneste a comme prévu rénové la toiture ainsi que contrôlé les autres bâtiments publics.

Renouvellement contrat APAVE

Mr le Maire indique à l'assemblée que les contrat liant la commune de Troche à la société APAVE, pour les contrôles sécurité arrivent à expiration et qu'il convient de les renouveler pour la période 2025-2029.

Le conseil retient la proposition de la société APAVE pour les montants suivants :

- Installations électriques ERP : 585€HT/ visite annuelle
- Equipements thermiques Salle des Associations et chaudière : 295.50€HT / visite annuelle
- Aire de jeux : 351€HT / visite annuelle
- Equipements sportifs : 245€HT pour les essais en charge et 178.50€HT pour les essais visuels / visites biannuelles.

Modification du contrat Matooma

Il s'avère que le contrat d'abonnement souscrit en 2024 pour la carte SIM du panneau info lumineux est insuffisante. Le conseil accepte la modification de l'option choisie de 100 Mo à 500 Mo. Ce nouvel abonnement est de 10.99€HT par mois et de 0.02€HT pour tout Mo en dépassement.



Energies renouvelables

La société Watt&Co qui avait envoyé par mail son projet d'implantation d'un parc de panneaux photovoltaïques sur la commune informe que la DDT et la Chambre d'Agriculture sont maintenant favorables à ce projet. D'autres sociétés sollicitent des rendez-vous pour des projets similaires.

FDEE19

La participation financière aux frais de fonctionnement du réseau électrique de la commune par FDEE19 s'élève à 1623€ pour 2025. Le conseil accepte de fiscaliser cette participation mais elle a été revue à la baisse par la FDEE19 qui ne participe plus financièrement aux travaux d'extension. Lors du dépôt du permis de construire le coût sera entièrement supporté par le demandeur (auparavant 120m gratuit).

Dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public 31 luminaires vont être rénovés pour un montant de 10000€HT. Après réduction des aides de 2211€ et la participation de la FDEE19 de 5062.85€ le reste à charge de la commune est de 2726.15€.

Le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et de l'Energie de la Corrèze a validé les procédures de consultation de ses membres et de révision de certains de ses statuts, à savoir :

- La modification du périmètre de certains de ses secteurs, SIE Argentat, SIE BMT, SIE Egletons, SIE La Roche Canillac, SIE Lubersac, SIE Tulle sud.
- La mise en place de nouvelles compétences en matière d'éclairage public telles que la maintenance et l'exploitation des installations, la maîtrise d'ouvrage des mises en valeur des bâtiments pour les communes qui le souhaiteraient et/ou éclairage sportif.
- La participation à l'élaboration d'un Plan Corps de Rue Simplifié et la possibilité de se définir comme Autorité Publique Locale Compétente.

Tous les membres de la FDEE19, (212 Communes) sont appelés à délibérer pour accepter ou non ces nouveaux statuts. Ils seront adoptés si la « majorité qualifiée » des collectivités membres est favorable. L'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions est prévue pour le 23 Mars 2026.



Nettoyage des locaux de la mairie



En 2025 la société Nettoyage Baillet et Fille ayant cessé son activité, il convient de trouver un nouveau prestataire et le devis de l'EI Deregnacourt Sandrine est accepté sur une moyenne de 1h30 tous les 15 jours au tarif horaire de 23€.



Voirie

Pour 2025, la subvention de 11203€ sera allouée pour 25000€ de travaux réalisés sur la voirie. Une réunion fû programmée pour faire le point sur l'état des routes. Le devis de Freyssinet Lalignand est retenu, en enlevant la route menant à la maison des chasseurs (privé), pour un montant HT de 24 968,50€ soit 29 262.20€ TTC.

Longueur de voirie



Il est souhaitable de mettre à jour la longueur de voirie communale (certaines dotations sont calculées sur cette base). Il a été mis à jour le métrage suivant : 32446 m de voies communales (+3059m) et 39851m de chemin ruraux (-1784m). L'état a changé sa méthode de calcul ; l'ADM19 prévient qu'une cinquantaine de commune en Corrèze auront une longueur de voirie moindre pouvant atteindre -50%.

Aliénation des chemins

La commune ayant reçu plusieurs demandes d'acquisition de chemins ruraux, le conseil municipal est d'accord pour faire appel à un commissaire enquêteur et engager les démarches d'une enquête publique.

L'enquête aura lieu du 1^{er} au 16 décembre 2025 suite aux demandes reçues sur les chemins suivants : Tréfoilleras, le Bos et Espalion.

Mr SAGNE Jérôme est désigné comme commissaire enquêteur. La commune prendra en charge les frais du Commissaire et des parutions dans la presse, les acquéreurs régleront les frais du géomètre et du notaire.

Eclairons demain



Les travaux concernant la pose de LED sur la Commune, soit 39 points lumineux, ont été réalisés par l'Entreprise Contant. Le coût total est de 21 400 €, la FDEE19 participe pour 10 695,40 €, le département 3233,54 € et l'UE 1 712 €, le coût restant à charge pour la Commune est de 5 759,06€.

Révision des loyers logements communaux

Le Conseil Municipal décide de suivre le taux maximum d'augmentation fixé par l'INSEE pour 2026 soit + 1.04% (calculée d'après l'indice de référence des loyers).

Logement communal avenue des 3 Roches

N'ayant pas de sortie de secours, il apparaît urgent de créer une 2ème porte d'évacuation en cas d'incendie.

Un devis a été demandé à la Ste Feydel pour la fourniture et la pose pour un montant de 1758.23€ HT soit 1935.05€ TTC.

Les agents ainsi que l'entreprise ont fait le nécessaire à cette installation.

Renouvellement du bail logement communal

Le conseil municipal accepte de renouveler le bail locatif pour 6 ans du logement communal 8 place de la république. Le montant annuel du loyer reste inchangé à 421.95€ ainsi que les charges mensuelles de chauffage s'élevant à 90€.

Pays d'Art et d'Histoire

Mr le Maire informe le conseil avoir reçu un courrier relatif à la convention signée avec « Pays d'Art et d'Histoire » Le conseil municipal approuve le principe de renouvellement de la convention avec le Ministère de la Culture pour la période 2026-2036 et accepte les nouveaux statuts en tant que syndicat intercommunal. (Modification des statuts actuels du fait de la création de la commune « Les Trois-Saints »).

Mr le Maire indique que dans le cadre du passage du Pays d'Art et d'Histoire en syndicat intercommunal à compter du 1^{er} janvier 2026, il convient de procéder à la désignation des deux délégués représentant la commune. Le conseil accepte que les deux déléguées actuelles Sandrine Faurel et Marion Daurat continuent cette délégation.



Projet 2023-2025

Vu le coût conséquent des travaux salle des fêtes, le Conseil fait le point sur les restes à réaliser conventionnés avec le département (projet sur 3 ans 2023-2025) :

- Clôture du cimetière
- Aménagement place de l'église
- Panneaux photovoltaïques sur la toiture salle des associations : projet remplacé par rénovation toiture
- Extension atelier communal
- Enfouissement réseaux route des Coutilles

La réalisation ou non de ces projets sera réexaminée lors du prochain budget.

Emprunt

À la suite de la réunion de la Commission Finances, un emprunt est acté pour palier au coût des travaux de la salle des fêtes plus élevés que prévu et pour avoir également un fonds de roulement.

Réunion Enedis

A retenir qu'il faut recenser les personnes de la Commune qui sont sous assistance respiratoire et de les inscrire annuellement auprès de l'ARS pour palier aux éventuelles pannes d'électricité.

Prochaine réunion du CCAS à prévoir.

Acquisition filet pare-ballon stade

Mr le Maire indique qu'un des filets pare-ballons du stade est en très mauvais état et qu'il serait souhaitable de le changer. Le conseil retient le devis de JPP Direct, pour un montant de 463€ HT soit 555.60€ TTC.

Calorifugeage des conduits de chauffage

Pour donner suite au démarchage de l'entreprise ISO PRO pour le calorifugeage des conduits de chauffage des bâtiments communaux, 2 conseillers sont allés voir le chantier réalisé par cette entreprise à Uzerche.

Et au vu du bon travail réalisé, le conseil accepte leur intervention des conduits de la mairie mais également des 3 logements communaux place de la république, sachant que la facture d'intervention de 16031€HT est intégralement prise en compte par l'Etat, soit un reste à charge de 0€ pour la commune.

Modification statuts du Syndicat Mixte des Eaux de l'Auvézère

La création de la commune nouvelle « Les Trois Saint » issue de la fusion des communes de Saint-Martin Sepert, Saint Pardoux Corbier et Saint Ybard entraînent une modification des statuts du SMEA. Le conseil accepte cette modification



Recomposition du conseil communautaire

En préparation du renouvellement général des conseils municipaux en mars 2026 et conformément aux dispositions du VII de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire de chaque communauté de communes doit être recomposé, avant le 31 octobre 2025, pour être applicable lors du prochain renouvellement des conseils municipaux en mars 2026.

Pour la com-com du Pays de Lubersac-Pompador, un accord local fixe la distribution des 27 sièges entre les différentes communes membres, dont 2 pour Troche. Le conseil approuve cet accord

Nom de la commune	Population municipale	Droit commun 2026/2032
Lubersac	2253	9
Anarc-pompador	1206	4
St sornin Lavolps	846	3
Troche	541	2
Beysac	487	1
Concèze	384	1
Beysenac	356	1
Montgibaud	251	1
StJulienVendômois	239	1
Benayes	222	1
	6785	24



Approbation du Compte Administratif et de Gestion 2024

La présentation du Compte Administratif se résume ainsi : pour la section Fonctionnement : totaux cumulés dépenses 278 926.54 € et Recettes 686 393.13€.

Pour la section Investissement Dépenses 605 219.01€

Affectation des résultats du Compte Administratif

Après avoir entendu le compte Administratif de l'exercice 2024, le Conseil Municipal décide de reporter le résultat excédentaire de 407 466.59 € à la section Fonctionnement.

€ et Recettes 447 523.03 € soit un résultat définitif excédentaire de 249 770.61 €.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif et le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024.



Approbation du Budget Primitif 2024

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2025 comme suit :

Section Fonctionnement : Dépenses 640 860.61 €
Recettes 640 860.61 €

Section Investissement : Dépenses 905 226.09 €
Recettes 905 206.09 €

Soit un total : Dépenses 1 546 086.70 € et Recettes 1 546 086.70 €.

Décisions modificatives

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de prendre des décisions modificatives pour faire un virement de crédit vers 2 opérations d'investissement non prévues au budget :

- Virement de 5000€ depuis l'opération 47 « enfouissement réseaux » vers l'opération 22 « bâtiments communaux »
- Virement de 5000€ depuis l'opération 47 « enfouissement réseaux » vers l'opération 39
- « acquisitions mobilières »

La perception informe que le compte « amortissement des subventions » n'a pas été suffisamment budgétisé. Il a été prévu 2955€ et il faut 3111€ pour 2025. Le conseil municipal accepte de prendre une décision modificative pour faire une augmentation de crédits au compte 681(042). (156€ pris sur le compte 615221 entretien, réparation bâtiments publics).

Dans le cadre de la vente des murs du restaurant, la licence IV a été cédée pour 1€ symbolique. Cette cession doit être amortie sur 5 ans. Pour passer les écritures comptables, il convient de faire un virement de crédits du compte 204421 au compte 2051 pour la somme de 500€.

RÉTROSPECTIVE 2025

Le dimanche 9 Février 2025, nos aînés, ainsi que le conseil municipal et les membres du C.C.A.S se sont réunis pour un moment convivial et chaleureux à l'occasion du traditionnel **repas des aînés**.

Nous comptons 69 personnes lors de cette belle journée placée sous le signe du partage et de la bonne humeur !

Pour les personnes non présentes au repas, un bon d'achat à la boulangerie pâtisserie de Troche au « Paradis Gourmand » a été distribué ainsi qu'un colis pour les aînés demeurant en EHPAD.



La Couade est un objet domestique utilisé depuis le Moyen-Age jusqu'au XXème siècle. C'est une sorte de grosse louche en bois au manche percé sur toute sa longueur.

Avant la venue de l'eau courante dans toutes les maisons, on utilisait la Couade à la manière d'un robinet : On en remplissait le bol dans le seau que l'on avait tiré du puits, ou rempli à la fontaine, et l'on posait la Couade à l'horizontal sur le rebord du seau, ne laissant s'écouler qu'un filet d'eau, pour se laver les mains. Le trop plein d'eau était reversé aussitôt dans le seau, ainsi pas de gaspillage.

Réparation de la Couade.





Comme chaque année, la commune a rendu hommage aux combattants lors des **cérémonies du 8 mai et du 11 novembre**. En présence des élus, des associations et des habitants, ces moments de recueillement ont permis de rappeler l'importance du devoir de mémoire et de transmettre ces valeurs aux générations futures



Séance « Lecture à deux voix » avec Agnès Nouaille et Franck Bouysse le 13 Juin sous la Halle



SALLES DES FETES ET ASSOCIATIONS

Qu'il s'agisse de célébrer un évènement familial, d'organiser une conférence ou de réunir les membres d'une association, la municipalité a à cœur de mettre à disposition des administrés un équipement de qualité, fonctionnel et accessible à tous. Merci dans prendre soins !

Comment réserver ?

La demande se fait en 3 étapes :

- La disponibilité : Contactez la mairie par téléphone, par mail ou venir aux heures d'ouverture
- Dossier de réservation : Une convention est à compléter et signé en mairie
- Pièces à fournir : Une attestation à responsabilité civile, 2 chèques de caution (pour dégradations et non nettoyage des locaux)
- Récupérer les clés : Venir les chercher la veille ou le jour de votre location en mairie
- Etat des lieux : A la remise des clés un état des lieux entrant et sortant sera effectué par un des agents ou un élu

Respect du voisinage et les lieux

Les salles étant situées à proximité directe d'habitations, nous rappelons aux futurs utilisateurs que la réussite d'une fête passe aussi par le respect du voisinage. Pour le confort de tous, nous rappelons que :

- Le nettoyage de la salle et des abords est à la charge du locataire
- Les nuisances sonores doivent être limitées, particulièrement après 22h, elles sont fixées par la loi (notamment les 102 dB(A) et 118 dB(C) selon l'article R1336-1 du Code de la santé publique. Donc on ferme les portes et fenêtres, on limite les éclats de voix sur le parking ou terrasse après 22h.
- Le tri sélectif doit être rigoureusement appliqué dans les conteneurs prévus à cet effet

Tarifs location 2026

Les tarifs sont votés par le conseil municipal et varient selon votre situation :

Salles	Particuliers / Entreprises		Associations		Vaisselle
	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	
Salle des Associations	280 €	160 €	Gratuit	Gratuit	1€ le couvert
Salle des Fêtes	400 €	250 €	250 €	Gratuit 1 fois sinon 100€	
Cautions (pour les 2 salles)	1 chèque de 500€ 1 chèque de 200€ ménage		1 chèque de 500€ 1 chèque de 200€ ménage		La casse est remplacée au tarif d'achat

La notion de commune concerne :

- Les personnes résidant dans la commune
- Les personnes inscrites au rôle des impôts fonciers de la commune
- Les membres des associations communales

En ce qui concerne la salle des fêtes, les associations communales ont la gratuité d'occupation pour 1 fois/an ; toutes les associations en ont la gratuité en semaine (du lundi au jeudi) dès que l'occupation de cette salle ne donne pas lieu à encaissement de recettes (réunions d'informations, répétitions...)

CIMETIERE

Un peu d'histoire...

Le mot cimetière signifie dortoir ; cela s'explique par le fait que la croyance chrétienne, le défunt n'est pas réellement mort, il attend seulement sa résurrection.

Depuis la loi du 14 Novembre 1881, les cimetières sont des lieux laïcs. Avant cette loi, les non-chrétiens qui n'avaient pas reçu le sacrement de l'extrême-onction n'avaient pas le droit à une sépulture au sein des cimetières.

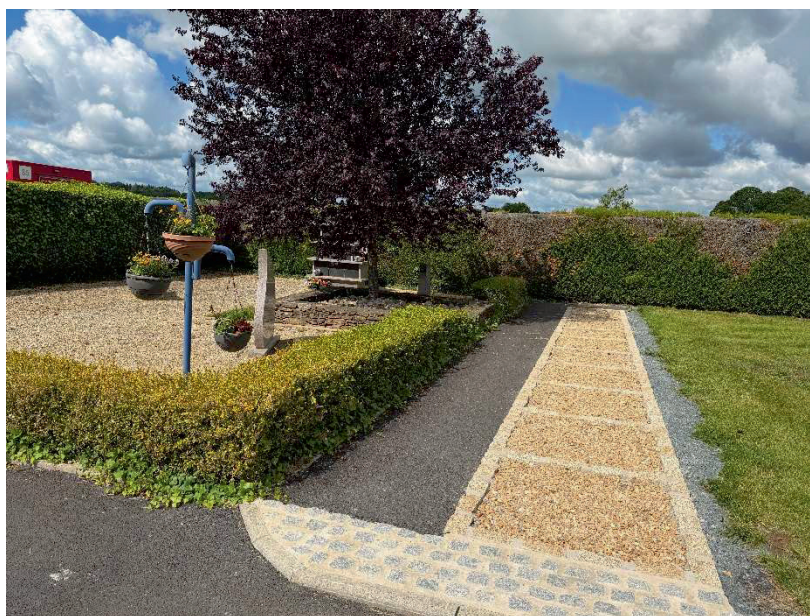
Le cimetière devient laïc et passe donc du ressort de l'église à celui de la commune.

Si les cimetières ne sont plus légalement sacrés, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de lieux de repos et de mémoire dans lesquels le recueillement est de mise.

Les tarifs 2026 :

Les tarifs des concessions dans notre cimetière sont les suivants :

- **Concessions perpétuelles**
 - 1.25m x 2.60m 200€
 - 2.50m x 2.60m 400€
- **Case de 4 urnes (dans l'espace cinéraire)**
 - 15 ans 500€
 - 30ans 800€
 - 50ans 1100€
- **Cavurne perpétuelle**
 - 1m x 1m 200€
- **Caveau communal (reposoir)**
 - Gratuit 6 mois, au-delà, participation mensuelle de 20€ pendant 6 mois suivants puis procédures réglementaires pour les périodes suivantes.



TRAVAUX 2025



Changement de la porte de l'ancienne poste.

En effet, le logement communal avenue des trois roches n'ayant pas de porte de sortie de secours il était urgent de la créer en cas d'incidents. Les agents ont tout préparé (création d'une porte à la place d'une fenêtre déjà existante) afin que l'entreprise Feydel puisse venir poser la porte.



Isolation salle des associations.

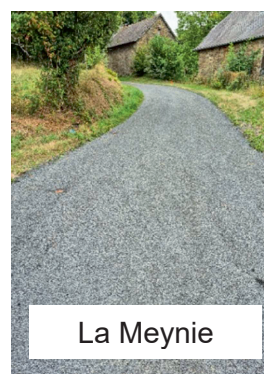
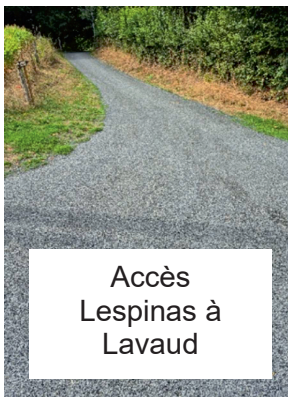
Les agents ont profité que l'entreprise Geneste soit venu découvrir la toiture de la salle pour y effectuer l'isolation.

Une fois terminé, l'entreprise de couverture est revenue pour recouvrir la toiture.

Voirie

Pour 2025, il est envisagé comme l'année précédente d'effectuer des interventions ciblées sur les routes les plus endommagées ainsi que certaines entrées comme celle du cimetière.

Ces interventions s'élèvent à 24968,50€ HT.



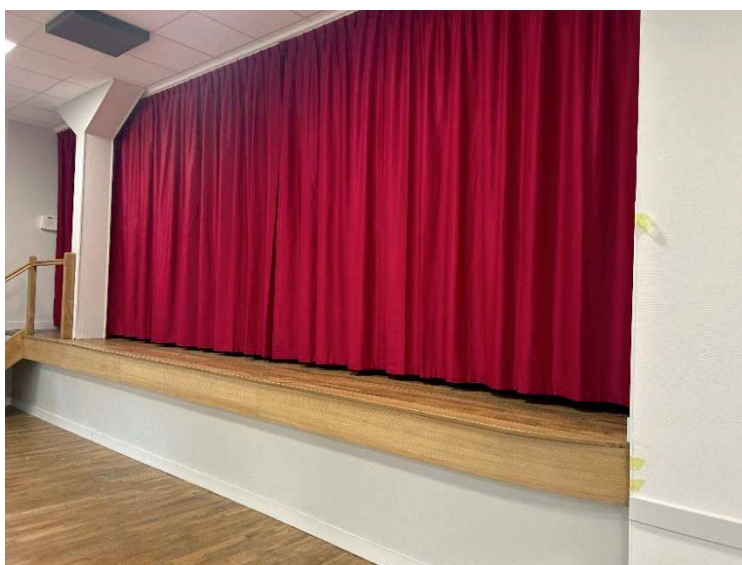
TRAVAUX 2025

La salle des fêtes

Pour un aménagement authentique et durable autour de la salle des fêtes, les agents communaux ont commencé à construire un mur extérieur en septembre.

Les pierres ont directement été choisies par eux à la carrière Lama situé à St Yrieix la Perche. Le tout a été terminé courant du mois de décembre 2025.

Par la suite, un massif sera pensé et planté pour harmoniser le tout.



Il a été décidé de conserver l'ancien parquet de la salle des fêtes et de le restaurer.

Les agents ont pour cela été à l'entreprise parquets Roubinet à Vignols afin de récupérer des nouvelles lames. Le parquet a pu être restauré dans son intégralité.



Les travaux de la salle des fêtes se sont achevés fin décembre 2025. Nous pouvons dire que le calendrier des travaux a été respecté dans son ensemble. Nous sommes fiers de pouvoir maintenant mettre en location la salle des fêtes pour courant du mois de février 2026 et d'y accueillir le repas des aînés.



Le stade

Le filet de protection a été intégralement changé car il était très abîmé. C'est un équipement incontournable pour sécuriser le terrain et les abords. Dans ce cas précis, il sert également de protection pour les panneaux solaires des vestiaires.

LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES

La manifestation initiée en juillet 2025 par le comité des fêtes et le Quad Trochois a rencontré un beau succès.

Notre fête annuelle du 12 Juillet a été étoffée cette année. Un repas a été organisé le midi à la suite de la randonnée pédestre (organisé par Le Quad Trochois).

Le concours de Pétanque a eu lieu avec la participation de 28 équipes engagées.

Le repas champêtre du soir a profité lui aussi d'un bel engouement. Nous avons affiché complet avec 160 personnes.

Nous en profitons pour dire un grand MERCI à tous les participants et surtout à nos bénévoles.

La soirée s'est clôturée sur un magnifique feu d'artifice offert par la MAIRIE DE TROCHE que nous remercions chaleureusement.

Pour 2025, le 6 décembre aura lieu notre traditionnel casse-croute de l'avent.

Nous pouvons déjà vous annoncer que pour 2026 notre fête annuelle aura lieu le 11 juillet 2026 et le casse-croute de l'avent le 05 décembre 2026.

Merci à tous et à bientôt

Le bureau



L'AMI QUAD TROCHOIS

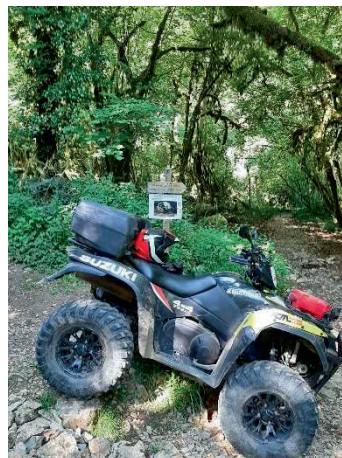
L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue de l'association, illustrant à la fois son dynamisme, son engagement associatif et sa volonté de contribuer à la vie locale et à la valorisation des chemins ruraux.

Dans le cadre de son engagement pour l'entretien et la préservation des chemins, l'association a participé à la journée nationale des chemins en partenariat avec le Codever le 08 Mars 2025. A cette occasion, les bénévoles ont œuvré à la réouverture d'un chemin situé au lieu-dit le Glandier, rendu impraticable par la végétation. Cette action s'inscrit pleinement dans la démarche de valorisation du patrimoine rural et d'accès aux chemins pour tous les usagers.

Le 12 Avril 2025, l'association a organisée une randonnée quad réunissant 16 participants. Cette sortie s'est déroulée sous forme d'une boucle entre la Corrèze et la Dordogne, permettant aux adhérents de pratiquer leur activité dans un cadre naturel varié. Une sortie club a également été organisée en Aveyron, depuis Villefranche de Rouergue en mai 2025. Cette activité a permis aux membres de découvrir de nouveaux itinéraires et de partager un moment de convivialité.

Le 12 Juillet 2025, l'association a pris part à la fête de Troche en proposant plusieurs animations ouvertes au public. Une randonnée pédestre a réuni environ 50 marcheurs. Des baptêmes de quad ont également été organisés, ainsi qu'une course de caisses à savon, contribuant à l'animation de la manifestation et rencontrant un franc succès auprès des participants et des visiteurs.

Enfin, le 12 Octobre 2025, une randonnée mixte quad et SSV a été organisée pour une boucle en direction de Saint-Hilaire-Peyroux. Cette dernière sortie de l'année a permis de clôturer la saison dont le parcours a été apprécié par tous les participants. L'ensemble de ces actions témoigne de l'implication des membres et des bénévoles de l'association tout au long de l'année 2025, ainsi que son rôle actif dans l'animation du territoire et la promotion d'une pratique responsable des activités de pleine nature.





TROCHE CYCLO NATURE

Riche en activités, le TCN est à ce jour le club corrézien qui organise le plus de compétitions sur route. 5 courses furent organisées sur les circuits de Seilhac, St Sornin Lavolps, Troche, Pompadour et Beyssac. Le club a enregistré 440 participants ce qui représente un total très satisfaisant.

Le nombre de licenciés reste stable sur cette année ; le club a le plaisir d'accueillir Younès AMIRA qui du haut de ses 10 ans devient le plus jeune licencié du club ; une nouvelle recrue très prometteuse.

Présentations des activités hors compétitions :

- La semaine en Espagne à Platja d'Aro en Avril
- La sortie vélo du mois d'Août jusqu'au Lac de Vassivière.

Sur le plan des résultats sportifs, les coureurs ont réalisé de belles performances en ramenant un bon nombre de victoires et de podium.



Le club reste fidèle à ses principes, l'état d'esprit se veut convivial ou le plaisir et la camaraderie sont prioritaires ; des choses simples pour des moments privilégiés qui rassemblent dans la bonne humeur.

Pour 2026, le club va lancer de nouvelles tenues qui mettront en avant nos nouveaux sponsors que nous remercions chaleureusement et nous y retrouverons également nos autres sponsors sur les tenues et les affiches.

Les évènements pour 2025 seront les suivants : un loto, les courses cyclistes sur route, la semaine en Espagne, un repas festif.

Nous sommes ouverts à tous nouveaux sportifs qui veulent se lancer dans la pratique du cyclisme.





SOCIETE COMMUNALE DE TROCHE

Composition du nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale du 25 juin 2025 : Laurent LANTERNA, Président ; Alain DODINAUD, Vice-Président ; Brigitte BLAVIGNAC, Secrétaire ; Fabrice SARRE, Secrétaire Adjoint ; Eugène REINARD, Trésorier ; Vincent VACHERIE, Trésorier Adjoint.

Déjà 25 ans passés dans ce XXIème siècle et il est encore question de ce carnivore oublié depuis 90 ans dans nos campagnes paisibles et sereines.

Dans ce contexte de vie actuellement très appauvri les passions se déchainent. Ces gens qui inventent des règles et qui ne vivent pas au quotidien avec des animaux de ferme dans des endroits où il y a le loup se doivent d'y passer quelques nuits.

Sur des fondements très structurales du pastoralisme, il y a lieu d'affirmer que l'on ne doit pas laisser le loup s'établir et prospérer, il faut le prélever en amont de façon à limiter sa reproduction.

La Corrèze, qu'elle soit basse, moyenne ou haute ne doit pas laisser le loup s'implanter. Cette Haute-Corrèze véritable château d'eau de par ses tourbières et autres lieux emblématiques du monde rural n'a pas à être souillée par le sang des ovins et jeunes bovins sacrifiés par ce grand prédateur. L'odeur et la vue du sang me paraît être un argument extrêmement peu convainquant désuet de tout sens contre la chasse.

C'est toujours très impactant de noircir du papier pour exacerber les esprits. Doit-on vivre avec des comportements irrévérencieux qui entraînent des pertes de repaires et fragmentent la population. Si cela continue durablement tout risque de passer hors contrôle avec de plus en plus d'interdits.

Afin de canaliser l'audimat on nous exaspère journallement avec l'I.A. (Intelligence Artificielle) Je pense très simplement que l'anticipation n'est plus un réflexe.

L'I.A. est peut-être encore pire que le loup, mais une autre intelligence anticipative permettrait de retrouver des comportements plus normaux et structurels.

La vie rurale c'est surtout un attachement profond à un espace de vie naturel.

Le Président
Laurent LANTERNA



L'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS

La saison 2024-2025 est la neuvième saison du club de l'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS



Pour cette nouvelle saison foot balistique deux équipes sont engagées en championnat du District de la Corrèze. L'équipe 1 évolue en 3ème division et la nouvelle équipe B est engagée en 4ème division.

A l'issue du championnat l'équipe 1ère termine 3ème sur 12 équipes engagées et l'équipe 2 termine 5ème sur 12 équipes engagées.

Il faut noter que l'équipe foot loisir destinée aux vétérans a repris ces activités et joue le jeudi soir à Vigeois ou à l'extérieur.



En ce qui concerne nos jeunes ils jouent au sein du Groupement des Jeunes de l'ENTENTE DES VERGERS Foot 19 qui concerne les clubs AUVEZERE MAYNE, UZERCHE, CHAMBERET, TREIGNAC et l'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS.

Depuis cette saison il a été créé en plus des 9 catégories existantes une section destinée aux féminines dans lequel évolue une équipe sénior. Durant cette saison l'Entente TROCHE-VIGEOIS a compté 112 licenciés toutes catégories confondues. 45 licenciés séniors et U18-U20 :

- 41 jeunes filles ou garçons de 6 à 18 ans
- 05 Féminines séniors
- 16 Dirigeants (es)
- 1 Arbitre
- 4 Éducateurs Fédéraux

Le club a organisé plusieurs manifestations sur TROCHE ou VIGEOIS

Concours de Pétanque

Vide Grenier

Loto

Marché de l'Avent

Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvrés pour le bon déroulement de ces activités. Merci également aux personnes qui de près ou de loin s'associent à la vie du club.



Pour la nouvelle saison 2024/2025 nous espérons voir notre club dans les toutes premières équipes des classements respectifs afin de concrétiser les efforts de chacun.

Pour terminer le club remercie sincèrement Monsieur Le Maire et ses conseillers municipaux pour le soutien apporté à notre association dans la réalisation de nos projets. Votre engagement et votre confiance sont précieux pour nous.

Nous souhaitons une bonne année, une très bonne santé à l'ensemble des Trochoises et des Trochois.



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

En 2025, le SIAV a poursuivi ses actions GEMAPI sur 66 communes du Bassin de Brive, Pays d'Uzerche, Pays de Lubersac-Pompadour et Tulle Agglo. Sur le terrain, le suivi des débits d'étiage a été assuré sur 16 stations et le suivi thermique ainsi que 5 pêches d'inventaire ou de sauvetage ont été menés avec la Fédération de Pêche. Un inventaire des ouvrages communaux sur cours d'eau a été réalisé, plusieurs interventions d'entretien de la ripisylve ont été effectuées pour sécuriser environ 200 sites face au risque inondation et quatre mares communales ont été restaurées à Chartrier-Ferrière. Les haltes nautiques ont été entretenues et équipées, et le SIAV a apporté son expertise à des acteurs publics et privés.

Le programme pluriannuel Vézère amont-Corrèze, finalisé en 2025, sera opérationnel dès 2026, permettant une gestion cohérente des milieux aquatiques. Le SIAV a participé activement aux instances locales (SAGE, documents de planification, etc.) et a été désigné structure porteuse du site Natura 2000 Vallée de la Vézère d'Uzerche pour 2025-2028.

En matière de sensibilisation, le SIAV a développé des outils pédagogiques sur la GEMAPI (jeux, vidéos, fresques de l'eau), a mis en place une journée de formation avec le CNFPT, a achevé le tour des fresques de l'eau communales et a participé à de nombreuses manifestations locales. La newsletter « Le SIAVEZ-vous » a été relancée pour informer et sensibiliser sur les enjeux de l'eau.

Ces initiatives témoignent du rôle essentiel du SIAV pour la protection et la valorisation de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire. Avec le changement de statuts ainsi que l'arrivée des nouveaux élus, 2026 s'annonce encore plus ambitieuse pour le SIAV, renforçant son rôle au service des collectivités et des citoyens.

SIAV – Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère
www.sia-vézère.fr / accueil@sia-vézère.fr
5 rue des Gaulies 19100 BRIVE LA GAILLARDE /
05.55.17.07.22



L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées

Basée à Saint-Bonnet-l'Enfantier, sur le canton d'Allasac, l'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des Personnes Handicapées (AIIDAH) accompagne depuis de nombreuses années les habitants du territoire pour faciliter leur quotidien. Elle est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller départemental du canton d'Allasac et maire de Saint Bonnet L'Enfantier.

L'association propose deux services visant à faciliter le maintien à domicile des personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leur handicap, ouverts à tous sans engagement :

Le portage de repas

Ce service, géré par Sandra Labonne, permet de recevoir chaque jour un repas complet et équilibré, préparé par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche à partir de menus établis par une diététicienne.

Deux formules sont possibles :

- Formule gourmande (12 €) : potage, deux entrées, viande ou poisson avec légumes, deux fromages ou produits lactés et un dessert ;

- Formule plaisir (9 €) : entrée, plat complet et dessert.

Le service dessert les cantons d'Allasac, Seilhac-Monédières et Uzerche, ainsi que les communes voisines.

Une cotisation annuelle symbolique de 1 € est demandée.

☎ 06 35 29 50 70 – ✉ aiida@orange.fr

Le service mandataire

Dirigé par Blandine Guyonnaud-Pradeaux, ce service aide les personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent employer une aide à domicile.

L'association s'occupe de toutes les démarches administratives : contrats, bulletins de salaire, déclarations sociales, remplacements, fin de contrat.

Les employeurs versent chaque mois des frais de gestion modestes pour ce service.

☎ 06 15 26 60 98 – ✉ mandataire-aiidah@orange.fr

**L'association fonctionne toute l'année,
sans interruption et ouvre droit à un crédit
d'impôt de 50 % sur les prestations de
services à la personne.**

L'équipe de l'AIIDAH est à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 17h, toujours avec bienveillance et disponibilité.



COMITE DE JUMELAGE

Le comité de jumelage assure pour la municipalité de Troche la mission de faire vivre le jumelage signé en 1982 avec Markt Oberelsbach en Allemagne et en 2019 avec Villorba en Italie.

Nous organisons des rencontres annuelles, alternativement dans chacun des trois pays.

Et nous menons différentes actions qui permettent de garder le contact entre les rencontres, aussi bien à notre niveau local qu'en relation avec nos amis allemands et italiens.

Notre année 2024/25 :

En octobre 2024, nous avons fêté les récoltes de nos jardiniers amateurs, participants au concours organisé avec les Allemands.



Nos bénévoles s'y investissent avec plaisir, dans le but de faire connaître nos jumelages et des produits venus d'Allemagne. Notre joli stand a comme toujours attiré de nombreux visiteurs.

Un grand moment a été la **Journée franco-allemande du 22 janvier 2025**. Ce jour, la France et l'Allemagne célèbrent l'anniversaire du Traité de l'Elysée de 1963.

Exposition des personnalités remarquables allemandes.



Assemblée générale 2025



L'association a témoigné un chaleureux **remerciement à Angela Cluzel** qui, après 43 années, a décidé de laisser les rênes. Exemple dans son engagement pour l'amitié entre les peuples et l'Europe, elle a largement mérité l'ovation que lui offrait l'assistance.

Une dégustation de crêpes a permis de terminer la soirée dans la convivialité.

Au printemps, nous avons organisé une rencontre franco-allemande en Alsace, pour laquelle nous avons pu obtenir une aide financière de la part du Fonds Citoyen franco-allemand. Nous avons passé des journées très agréables.



Toutes les personnes intéressées par les activités du comité de jumelage sont invitées à s'adresser à comitejumelage@cc-payspompadour.fr ou à se rendre sur le site de l'association <https://jumelagepompadour.jimdofree.com>

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La fête des lumières participative "Les allumés de Vigeois" a réuni plus de 5 000 visiteurs les 31 janvier et 1^{er} février. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des participants et des professionnels qui se sont mobilisés durant plusieurs mois : les 10 artistes locaux, les 105 élèves de l'école et leurs enseignants, les 15 résidents de l'EHPAD, les 30 résidents de l'EPDA du Glandier ainsi que plus d'une centaine de bénévoles et de nombreuses associations locales partenaires. Le livret " Parcours Vigeois ", édité à cette occasion, est disponible gratuitement à la mairie de Vigeois, ainsi que sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire.

La prochaine édition aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 février 2026, dans le bourg de Salagnac en Dordogne.

Sur l'année scolaire 2024-2025, plus de 2 300 élèves répartis dans 29 écoles du secteur ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser les élèves à l'architecture et au patrimoine grâce à des activités variées (l'architecture civile et religieuse, les paysages, la forêt...). Ces ateliers sont financés grâce à la cotisation des communes labellisées.

Les animations grand public ont réuni environ 2 000 visiteurs notamment durant les vacances printanières, estivales et automnales ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture.

Le passage de la structure associative en syndicat intercommunal avance en lien avec les services de la préfecture. Les communes labellisées ont toutes délibéré. Le passage en syndicat sera effectif au 1^{er} janvier 2026.

Le renouvellement du label pour 10 ans par le ministère de la Culture a été présenté cet automne à la commission de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

La finalisation du renouvellement est prévue courant 2026.

Thomas Jacquement Agent d'Animation du Patrimoine
Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise Manoir des Tours

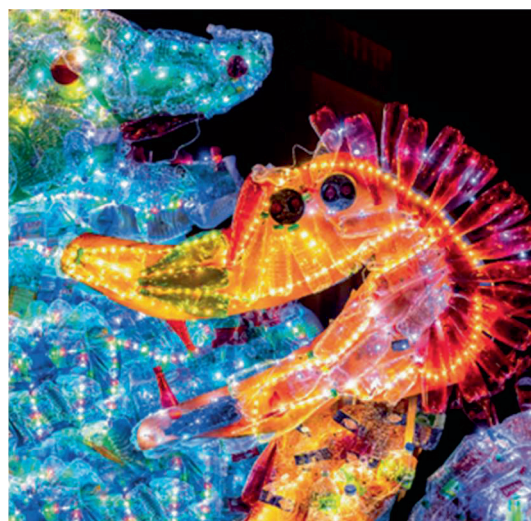
//

24, rue de la grande fontaine
19240 ALLASSAC

05 55 84 95 66 //

www.vezereardoise.fr //

rejoignez-nous sur [facebook](#) !



TERRE DE CORREZE

Bilan estival 2025 :

Après un printemps prometteur, la période estivale a été impactée par les caprices de la météo, oscillant entre canicule, températures fraîches et épisodes pluvieux. Cette situation a eu des conséquences la fréquentation des bureaux d'accueil qui accusent une baisse de 12,5% sur l'ensemble de la saison.

Cependant, en dépit de ces facteurs a priori peu favorables, l'Office de Tourisme a tiré son épingle du jeu grâce aux activités billetterie et boutique qui sont en hausse respectivement de 213% et de 19%.

La fréquentation demeure satisfaisante pour la majorité des professionnels, beaucoup constatent une diminution des dépenses et les réservations se font à la dernière minute.

Pour conclure, la saison fut particulièrement courte (20 juillet-20 août) avec une météo maussade en fin d'été qui n'a pas encouragé les réservations pour septembre et octobre.

Du renouveau dans les bureaux

L'Office de Tourisme a tenu à scénariser ce nouvel lieu, en proposant des espaces thématiques et immersifs.

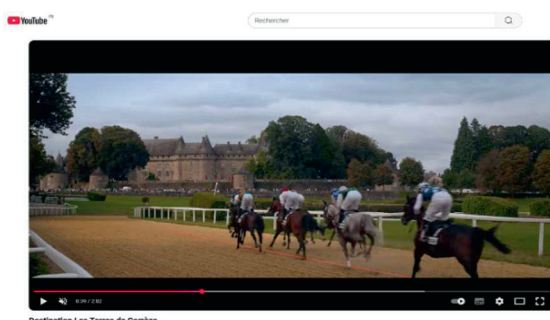


1^{ère} vidéo promotionnelle

Elle dynamise l'image de la destination.

Toutes les vidéos sont accessibles sur notre chaîne Youtube :

<https://www.youtube.com/@TerresdeCorreze/videos>



Destination Les Terres de Corrèze

Service commercial

La billetterie, la boutique, les visites guidées ont connus une belle progression pour l'année 2025



Un service groupe est proposé aux associations, aux regroupements privés et aux entreprises.

La brochure groupes est disponible sur demande ou consultable en ligne : <https://bit.ly/3VYKw1z>

Renforcer la notoriété touristique des Terres de Corrèze !

Les diffusions : Échappées Belles (France 5), Bivouaq' sur TV7 Bordeaux, reportages sur Corrèze Télévision, reportages sur Ici Limousin, publications Instagram sur les comptes « Les découvertes de Julien » et « Julien Audigier » ont généré de réelles retombées en termes d'attrait et de fréquentation.

Un dossier de presse de la destination permet aussi aux professionnels de trouver des idées de reportages à travers des thématiques qui font l'identité des Terres de Corrèze.



L'Office de Tourisme est aussi présent sur les ondes de Radio PAC, avec l'émission hebdomadaire « J'ai testé pour vous », les vendredis à 9h30 sur Radio PAC.

Accédez aux actions presse sur notre site :

<https://www.terresdecorreze.com/espace-presse/>

L'ENVIRONNEMENT



REAGISSONS : L'AFFAIRE DE TOUS, LA RESPONSABILITE DE CHACUN

C'est un cliché que nous aimerions ne plus avoir à prendre dans notre commune. Cette photo, prise récemment sur l'un de nos points de collecte, illustre un relâchement inquiétant des comportements civiques.

Ce qui devait être un geste écologique se transforme en source de pollution visuelles et environnementale. Sacs éventrés au pied des bacs, dépôts sauvages et non-respect des consignes de tri ; le spectacle est décevant pour les riverains et pour l'image de notre village.

Les conséquences de ces incivilités

Au-delà de la gêne et des odeurs, ces dépôts sauvages ont un impact réel :

Risques sanitaires : Les sacs au sol attirent les nuisibles et favorisent la prolifération de débris dans la nature au moindre coup de vent

Travail des agents : Nos agents techniques ne sont pas là pour pallier le manque de civisme. Leur temps est précieux et devrait être consacré à l'entretien et à l'embellissement de notre commune

Rappel des bonnes pratiques

Pour que nos points de collecte restent propres, quelques règles simples s'imposent :

- Ne déposez rien au sol : Si un bac est plein, merci de vous rendre au point de collecte le plus proche ou de repasser après la collecte.
- Respectez le tri : Chaque déchet a sa place. Les encombrants, eux, doivent impérativement être déposés à la déchèterie.
- Fermez vos sacs : Pour éviter que les déchets ne s'éparpillent.

Le saviez-vous ?

Le dépôt sauvage de déchets est passible d'une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 150€.

La propreté de notre cadre de vie ne dépend pas seulement des services de ramassage, elle dépend d'abord de notre respect mutuel.

SIRTOM INFOS

LA NOUVELLE APPLI POUR UNE GESTION DE VOS DÉCHETS PLUS SIMPLE QUE JAMAIS !



Disponible **gratuitement sur smartphone** et **consultable sur le site www.sirtom-region-brive.net**, elle vous accompagne au quotidien et vous informe en temps réel. Cet outil évolutif, grâce à d'autres fonctionnalités prochainement disponibles comme la consultation des levées, a été pensé pour vous aider à trier mieux et réduire vos déchets.



CALENDRIER INTELLIGENT

Ne ratez plus jamais le passage du camion !

L'application vous indique le prochain ramassage de vos bacs et vous propose un calendrier personnalisé des collectes, tenant compte des jours fériés, et s'adapte selon les incidents ou changements ponctuels.



INFOS EN TEMPS RÉEL

Recevez des notifications personnalisées

Vous serez informé immédiatement sur votre smartphone des rappels et actualités qui vous concernent comme un report de collecte, une fermeture exceptionnelle de déchèteries ou des consignes spéciales.



CARTE INTERACTIVE

Une cartographie dynamique

vous permet de visualiser en un coup d'oeil tous les services de proximité : colonnes de tri, composteurs, déchèteries.



DEMANDES EN LIGNE

Remplissez les formulaires

pour gérer vos bacs, acquérir un composteur, demander un badge, déclarer un changement de situation ou un incident de collecte.



OÙ JETER, OÙ DONNER ?

Besoin de savoir quoi faire d'un déchet ?

Grâce à la géolocalisation, l'appli vous guide vers le bon point de collecte et vous rappelle les consignes de tri pour chaque type de déchet.

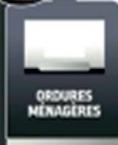


20% DE RÉDUCTION POUR VOS DÉPÔTS EN COLONNE

Le SIRTOM de la région de Brive encourage l'apport volontaire des ordures ménagères dans les colonnes.

Chaque dépôt réalisé via votre badge nominatif bénéficie automatiquement d'une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur. Concrètement, 4 dépôts de 50L en colonnes (soit 200L) coûtent 4,69€, contre 5,28€ pour la collecte d'un bac de 180L. Une économie immédiate et visible sur votre facture, calculée en fonction de vos apports de l'année précédente.

Pour obtenir gratuitement votre badge, il suffit d'en faire la demande en ligne (www.sirtom-region-brive.net), par mail (sirtom@sirtom-brive.fr), par téléphone (0800 204 054) ou sur place à l'accueil du SIRTOM.



UN GUICHET UNIQUE DANS VOTRE POCHE

Tous les services liés à vos déchets dans une seule appli, pensée pour être simple, pratique et adaptée à vos besoins.



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

0 800 204 054

Service & appel gratuits



ECLAIRONS DEMAIN !

Pourquoi ce programme ?

L'énergie est aujourd'hui au cœur des préoccupations, tant pour le budget de la commune que pour la préservation de notre environnement.

Le programme éclairons demain vise trois objectifs majeurs :

- Réduire la facture d'électricité en remplaçant les anciens équipements par des équipements LED haute performance
- Lutter contre la pollution lumineuse en orientant mieux la lumière pour protéger la biodiversité nocturne et retrouver le plaisir d'un ciel étoilé
- Moderniser notre patrimoine en garantissant un éclairage fiable, sécurisé et adapté aux besoins réels de chaque quartier.

Le passage intégral à l'éclairage LED, couplé à une gestion intelligente, peut permettre une économie d'énergie allant jusqu'à 70% sur le poste d'éclairage public.

NATURE A TROCHE : LA CHEVÈCHE D ATHENA, PETITE SENTINELLE DE NOS VERGERS

Si vous vous promenez à la tombée de la nuit près des vieux vergers de pommiers vous aurez peut-être la chance de croiser son regard d'or. **La chevêche d'Athéna**, cette petite chouette aux sourcils froncés, est une habitante discrète mais essentielle de notre paysage Trochois.

Elle trouve son bonheur chez nous grâce à :

- Nos vieux arbres creux qui lui servent de logis pour nicher
- Nos prairies et jardins car elle y chasse insectes, campagnols et parfois quelques vers de terre
- Nos granges anciennes qui lui offrent un refuge contre les intempéries.

Une alliée précieuse pour nos jardins

La Chevêche n'est pas seulement une figure poétique de nos nuits ; c'est une aide précieuse pour l'agriculture locale. En régulant naturellement les populations de petits rongeurs et d'insectes, elle participe à l'équilibre sanitaire de nos cultures sans produit chimique.



Comment l'aider au quotidien ?

Pas besoin d'être un expert pour protéger la biodiversité à Troche :

- 1- Préservez les vieux arbres car il est un véritable HLM pour la biodiversité. Si la sécurité le permet, garde-le !
- 2- Entretenez les haies car elles sont des couloirs de circulation vitaux pour la faune
- 3- Attention aux cavités « pièges » ! Pensez à boucher les conduits de cheminée verticaux ou les poteaux creux car elles pourraient tomber et rester prisonnières.

Le saviez-vous ?

La Chevêche est active dès le crépuscule. On peut parfois l'entendre chanter avec son cri caractéristique qui ressemble à un miaulement ou à un « kiou-kiou » sonore !

INFOS PRATIQUES / SERVICES

Message aux propriétaires de logements locatifs non touristiques

La municipalité souhaite connaître et accompagner tous les habitants Trochois, qu'ils soient propriétaires ou locataires.



À ce titre, nous invitons chaque propriétaire à informer systématiquement ses locataires de l'importance de se présenter en mairie, quelle que soit la durée du bail, afin de :

- ✓ Faire connaissance avec les services municipaux.
- ✓ Découvrir les services proposés sur la commune (équipements, démarches...).
- ✓ Informer la mairie de l'état civil des enfants du foyer, qu'ils soient ou non concernés par l'obligation scolaire.

Nous comptons sur vous pour relayer cette démarche essentielle et vous en remercions chaleureusement !

SOLIHA Limousin est une association qui œuvre pour l'amélioration de l'habitat et l'inclusion sociale. Elle accompagne les particuliers, notamment les plus fragiles, dans leurs projets de rénovation, d'adaptation ou d'accès au logement. Ses missions incluent le conseil, l'ingénierie de projets, l'assistance administrative et technique, ainsi que le montage de dossiers de financement. Ses compétences couvrent les domaines du logement, de l'urbanisme, de l'action sociale et de l'accompagnement des politiques publiques en matière d'habitat.



Vous êtes propriétaire et souhaitez rénover votre logement ? Des aides financières et un accompagnement personnalisé sont disponibles pour améliorer votre habitat, qu'il s'agisse de rénovation énergétique, d'adaptation pour les personnes âgées ou en situation de handicap, ou encore de conseils en éco-gestes. Cette initiative a déjà permis d'accompagner plus de 134 400 ménages et soutient également les collectivités dans leurs projets de rénovation.

MAISON DU DEPARTEMENT

3 Rue du Général Souham 19210 Lubersac
05 19 07 85 95



44 rue des Écoles
19230 Arnac-Pompadour

05 55 73 67 15

La Maison du Département et France Services sont des services de proximité du Conseil départemental de la Corrèze. Elles accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives (CAF, Pôle emploi, retraite...), propose un accès à Internet, des services de bureautique et des ateliers numériques. Elle accueille également des permanences d'assistantes sociales, de conseillers emploi, juridiques et autres partenaires pour répondre aux besoins sociaux, professionnels et juridiques des usagers.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



PROTÉGEZ LES ACCÈS



- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable ;
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

SOYEZ PRÉVOYANT



- Photographiez vos objets de valeur ;
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT



- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés ;
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité ;
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.

NE COMMETEZ PAS D'IMPRUDENCE



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
- N'inscrivez ni votre prénom ni votre situation matrimoniale sur votre boîte aux lettres ;
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

17

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare en composant le 17

AVANT DE PARTIR EN VACANCES



- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...);

- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence ;



- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne ;



- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES